

Je m'appelle Brigitte Robert et je travaille dans le quartier Ahuntsic depuis 2003, c'est-à-dire plus de 23 ans.

D'abord au CRÉCA, centre d'éducation populaire pour adulte, qui avait pignon sur rue au coin de Gouin et Chambord, entre Sophie-Barat et le parc Louis-Hébert. Dans mes nombreux mandats, j'ai eu la chance d'utiliser le terrain en bordure de la rivière des Prairies que ce soit pour les enfants de la halte-garderie ou pour des piques-niques thématiques avec les groupes d'adultes en francisation. C'était de beaux moments.

J'aurai aussi toujours en mémoire, le souvenir de mes pauses dîner sous les magnifiques grands arbres et la végétation luxuriante qui bordaient la rivière sur le terrain de Sophie-Barat.

En 2019, j'ai fait le saut au Centre communautaire sur Laverdure et j'ai rejoint la table de quartier Solidarité Ahuntsic. Mon nouveau mandat: L'École de la citoyenneté. Un projet d'impact collectif financé par Centraide Montréal, et qui a pour but de soutenir la mobilisation citoyenne du quartier et de créer de la solidarité humaine autour des enjeux de luttes à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Étrangement, je n'ai pas commencé mon mandat comme je l'aurais pensé. En effet, au printemps 2020, la covid-19 a frappé. Tout le monde était secoué.

Le milieu d'Ahuntsic ne faisait pas exception.

Voici deux constats majeurs:

- 1) **Premier constat:** Toute la population était touchée par la situation, mais le confinement n'avait pas la même saveur pour tout le monde, c'est à dire qu'il n'était clairement pas le même pour une personne ayant accès à une cour, une famille en bungalow versus celle dans un appartement trop petit sur le boulevard Henri-Bourassa ou plus haut sur la rue Sauvé. La pandémie était clairement plus difficile pour ceux et celles qui n'avaient, comme seul accès extérieur, qu'une sortie de secours avec une vue sur rien. **Les inégalités sociales ressortent vite en temps de pandémie.**

A travers nos échanges et nos interventions, nous conseillons à ce moment à la population, pour leur santé mentale, d'aller marcher le plus possible dans les magnifiques espaces verts du quartier, d'aller au Parc de la Visitation prendre une bouffée d'air frais, de se trouver un petit coin sur le bord de la rivière pour aller se remplir les poumons. Nous avons la chance dans Ahuntsic d'être un quartier vert, avec des parcs et une rivière magnifique.

- 2) **Deuxième constat:** Nous avons une forte population de personnes âgées dans le quartier et nos RPA et CHSLD ont été happés de plein fouet. Nous étions démunis face aux appels de citoyen.nes confiné.es dans leurs résidences, qui ne pouvaient plus sortir comme bon leur semblait, ou par des familles qui ne pouvaient plus entrer dans les lieux d'hébergement pour accompagner un parent en fin de vie par exemple. Le boulevard Gouin est bordé par de nombreux bâtiments accueillant des aînées, privés ou publiques, et ce dans tout Bordeaux-Cartierville et Ahuntsic. Des gens avaient fait le choix de quitter leurs logements pour s'installer dans ses RPA pour leur situation en bord de rivière. En pandémie, les aînées qui vivaient toujours en logement avaient clairement beaucoup de chance et ceux qui ne l'étaient plus en étaient très conscients. Les RPA limitaient les déplacements des résident.es et ceux-ci souffraient

de l'effet qu'aurait la perte de leur routine, sortie quotidienne, sur leur santé physique et mentale.

Je parle par expériences car les premiers mois de mon mandat ont été bousculés par la pandémie et l'urgence de mettre en place des solutions.

L'une des solutions mises en place par la cellule de crise, dont faisaient partie Solidarité Ahuntsic, le CIUSSS du Nord de l'île de Montréal et l'Arr. Ahuntsic Cartierville, a été de **mettre en place une ligne aînée rapidement**. Grâce à la technologie et la magie des applications, la ligne a été installée sur mon téléphone personnel, et avait une sonnerie différente de ma propre ligne. La ligne était active 5 jours/semaine entre 9h00 et 13h00.

Les premiers mois de mon mandat ont donc été d'écouter la population du quartier et essayer de trouver du réconfort à travers cette pandémie. (Après 5 mois, un organisme du quartier a pris le relais de la ligne aînés dans ses bureaux et j'ai pu reprendre le contrôle de mon cellulaire.) La chance d'avoir eu de multiples conversations avec des personnes vieillissantes et des échanges de toutes sortes avec des gens, qui restent et resteront des inconnus pour la plupart, mais dont je n'oublierai jamais l'histoire. Ils souffraient et se sentaient isolés et mis à l'écart.

A l'automne 2020, je pouvais à nouveau me concentrer sur la partie de mon mandat qui était de soutenir des initiatives citoyennes. Mon directeur m'a dit que nous avions une demande d'accompagnement pour le projet d'impact collectif. Des citoyen.nes s'unissaient et voulaient se mobiliser dû aux travaux d'enrochement massif qui avaient eu lieu sur le bord de la rivière dans le secteur Sault au Récollet.

J'ai donc rencontré ces gens une première fois et j'accompagne le comité citoyen à et ce encore aujourd'hui.

Avec ce comité, pour l'École de la citoyenneté, tous les objectifs de mon mandat étaient cochés:

En effet, ces citoyen.nes:

- S'opposaient à cet enrochement massif inacceptable en milieu urbain
- Se désespéraient de l'enrochement devant le CHSLD Berthiaume du Tremblay au Quartier des Générations, de la vue sacrifier sur la rivière et du manque de considération envers le milieu de vie. Les résident.es méritaient mieux qu'un amas de roches. (Ça touchait vraiment une corde sensible chez moi...)
- Ils s'indignaient du saccage de la berge mature et déjà végétalisée derrière Sophie-Barat
- **Et par-dessus tout, ils voulaient se mobiliser pour une promenade accessible universellement et offrir la possibilité à tous les résident.es du quartier de marcher en bordure de la rivière.**
- Ces citoyen.nes voulaient profiter des travaux inévitables sur le mur de soutènement comme occasion unique pour redonner le patrimoine naturel à la population.

C'est donc pour ce noyau de citoyens que je viens m'adresser à la commission aujourd'hui. Pas uniquement pour parler des objectifs derrière la mise en place du comité. Ces objectifs vous les connaissez puisque vous avez accès au mémoire

produit par le comité. Je veux plutôt parler de l'investissement en temps et en énergie de ses beaux humains. **Je tenais à venir parler de participation citoyenne. De tous les efforts déployés par ce groupe de gens et de mes interrogations aujourd'hui face au "pouvoir citoyen" et aux limites de celui-ci.**

Depuis plus de 5 ans, ce comité a milité sur tous les fronts et a participé à toutes les étapes de "consultations" proposées tant par la société d'État, par l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ainsi que toutes les occasions offertes par les partenaires du milieu pour faire connaître le projet d'Hydro-Québec et de promenade.

Après 5 ans, bientôt 6, d'allers-retours entre les diverses parties prenantes.

Après avoir faits:

- un nombre incalculable de rencontres avec les responsables des relations avec le milieu d'Hydro-Québec
- Mobilisé et participé à la soirée d'information à la Maison de la Culture d'Ahuntsic, où plus de 80 personnes se sont déplacés, citoyen.nes de tous les milieux, directions d'organismes, élu.e.s etc
- Participé à l'activité de consultation à Sophie-Barat
- Organisation de zoom citoyen en soirée pour informer la population du projet.
- Chercher des appuis dans la population (250 personnes suivent désormais notre page Facebook et 138 personnes ont demandé à être ajoutés à notre liste de diffusion)
- Allé chercher l'appui des membres de la table de quartier (SA) par un vote des organismes membres en assemblée générale
- Demandé à maintes reprises aux décideurs d'organiser des rencontres conjointes entre les différentes parties prenantes, propriétaires, résident.es, élus et Hydro-Québec pour rêver ensemble, un projet qui nous ressemble. (sans suivi)
- Demandé qu'un fonctionnaire de l'ARR. A-C soit nommé comme personne ressource au comité, afin d'avoir un référent et de mieux comprendre où en sont les démarches (Sans suivi)
- Organisé des Promenades de Janes et des balades citoyennes les weekends sur le bord de l'eau
- Une approche des jeunes du quartier pour les sensibiliser au projet de réfection du mur (Sophie-Barat, Mont St-Louis)
- Distribué des flyers d'informations, fait du porte à porte pour diffusion d'informations pour que les résident.es d'Ahuntsic participent à la consultation en ligne de la firme Civiliti
- Offert les services du comité citoyen pour monter une demande de financement dans le cadre de la Trame verte et bleu
- Fait des kiosques dans les événements de quartier tels La Foire des possibles et les Ventes trottoirs de l'avenue Fleury et de nombreux événements de partenaires communautaire
- Fait des sorties médiatiques à répétition
 - Le comité a même déposé le projet de Promenade des berges du Sault au Récollet au budget participatif de la Ville-Centre (sur la suggestion du conseiller municipal de l'époque puisque les élu.e.s de l'arrondissement disaient ne pas trouver d'enveloppe suffisante pour

faire une promenade et qu'Hydro-Québec refuse catégoriquement une promenade sur son ouvrage).

Il ressort des faits incontournables de toutes ses démarches: Nous avons fait ce qu'il fallait pour que ce projet voit le jour et ce n'est pas faute d'avoir essayé.

On leur a dit d'aller chercher les appui.es des divers paliers de gouvernement, ils l'ont fait.

On leur a dit que la société d'État produit de l'électricité et non des promenades et que c'est à l'Arrondissement A-C que revenait le fardeau de faire une promenade: les élu.es de Projet Montréal en ont donc fait une promesse électorale et assuré qu'ils continuaient les échanges avec la société d'État et avec les propriétaires riverains.

Pendant ce temps HQ a construit la Placette Fort Lorette, pour "démontrer à la population comment Hydro-Québec peut construire de belles choses"....
(Section qui ne ressemble étrangement à aucune autre section de la phase 2 dans le projet soumis au BAPE.)

La société d'État nous assure aussi qu'il ont entendu les inquiétudes de la population face à la "hauteur" des roches... Ils promettent un abaissement des roches sur les parties de la phase 1, ainsi que des aménagements en paliers dans la phase 2, sur toute la longueur au début et finalement, à la sortie des croquis, uniquement au parc Louis-Hébert. Et aujourd'hui dans le projet soumis au BAPE? Plus aucune trace de ses aménagements en paliers.

Des consultations ont eu lieu en début de projet, mais entre 2023 et aujourd'hui... Aucune consultation grand public ni invitation lancée par Hydro-Québec pour faire connaître les avancées du projet. Aucun suivi officiel sauf quelques bribes par-ci par là qui nous arrivaient...

Ils sont à la planche à dessin nous répétait-il.

Mais que reste-il des résultats de la consultation de Civiliti?

Que reste-t'il des scénarios soumis aux votes versus ce qu'on nous propose aujourd'hui?

Quels sont les gains sur la rivière pour les humains, les percées sur la rivière?

Vous ici présents, vous connaissez tous, beaucoup mieux que moi, tous les éléments qui composent ce chantier de réfection de mur du barrage Simon-Sicard.

Vous savez ce qui est le mieux pour l'environnement et ce qui doit être fait pour la sécurité de la population, la protection de la faune, le milieu aquatique et la végétalisation des berges. Vous connaissez l'importance des fosses aquatiques et celle de la grosseur des roches. Toutes ses connaissances techniques, c'est votre département.

Mais les faits tels qu'ils se sont déroulés dans les dernières années et les étapes par lesquelles le comité a passé pour tenter de réunir les acteurs et les parties prenantes autour de ce projet, ça, je les connais.

Entendre ici, lors de la première partie de vos audiences, le représentant avec le milieu d'HQ répété à plusieurs reprises.:

“ Il n’y a pas “d’acceptabilité sociale” pour votre projet...

Les propriétaires riverains n’en veulent pas....”

Honnêtement?

J’aimerais qu’on m’explique l’acceptabilité sociale, dans un contexte comme celui-ci...

Sachez que:

Le réel pouvoir de sonder l’opinion publique autour de ce projet, c’est Hydro-Québec qui l’avait.

- En permettant de voter pour le scénario numéro 1 de la firme Civiliti, ils auraient réellement eu les moyens de connaître les désirs de la population.
- En favorisant des échanges ouverts entre les différents utilisateurs des futurs lots engendrés par les remblais ,et non uniquement des rencontres à huis-clos avec chaque occupant actuel, au cas par cas, ils auraient pu faire une différence et non ignoré complètement le projet collectif qui aurait pu naître ici.
- En insistant constamment sur la démonstration de “l’acceptabilité sociale” du projet de promenade par le comité citoyen mais en acceptant le refus des “propriétaires” institutionnels comme un refus légitime, puisqu’ils occupent déjà les lieux?
- La consultation des **résident.es des lieux quant à elle n’est pas exigée?**
L’interlocuteur décide ce qui est bon pour eux sans qu’aucune consultation soit exigée? Qui parle au nom de qui? Le conseil d’administration d’un établissement de soins public? Leur a-t-on exigé de consulter les résident.e.s, les bénéficiaires et les familles qui visitent leurs parents?
A-t-on demandé à qui que ce soit de justifier le “refus” des réels utilisateurs, ceux qui vivent sur lesdits lieux? Savent-ils même quelles sont les propositions?
- **Entendons-nous bien.... Les chances que les communautés religieuses, institutionnelles et “propriétaires” privées, qui occupent les lots depuis plusieurs années, se lèvent et disent: Ca y est! Ma communauté a bien profité du bord de la rivière depuis plusieurs années, maintenant que de nouveaux remblais arrivent dans la rivière, je vais appuyer un partage équitable des berges et militer aux côtés des citoyen.nes pour une promenade à accès universelle en bord de rive!**
- Aussi, ce qui est mis de l’avant par Hydro-Québec ce sont les oppositions et non les appuis, le tout noir le tout blanc, mais la zone de gris, on ne la partage pas. Prenons la Fondation Berthiaume du Tremblay, par exemple. Le Quartier des Générations est un lieu ouvert sur la communauté et un milieu de vie magnifique. Aucune clôture ne bloque l’accès aux terrains. A certaines reprises, de par mon mandat avec la table de quartier, j’ai eu la chance

d'échanger avec des gens super. Les discussions entourant les travaux d'Hydro-Québec nous ont permis de comprendre la position de la Fondation: Ils veulent conserver la clôture face à la rivière, pour la sécurité des résident.es, les places de stationnement, surtout ne pas perdre leurs jardins sécurisés accessibles de l'intérieur et clôturés, destiné à accueillir les personnes en pertes cognitives de façon sécuritaire. Nous avons même eu la chance de visiter ce jardin, un membre du comité et moi. Ces demandes sont légitimes et nous les respectons.

Ce que le comité aurait aimé par contre, c'est d'offrir mieux à plus de gens, et non d'enlever et de dénaturer les lieux. Trouver un terrain d'entente gagnant gagnant, pour que l'on puisse trouver le point d'unisson, et non miser sur le "refus" des occupants, comme le nomme Hydro-Québec avec entrain. De notre côté, les échanges avec eux ont été cordiales.

Aussi, il y a eu pendant ces cinq années un nombre important de rencontres entre l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et Hydro-Québec. Il semble, à l'écoute des audiences et à la lecture des documents soumis, que les communications entre les deux parties n'avaient pas l'air simple. Plusieurs raisons peuvent expliquer ceci et mes 15 minutes de gloire ne me permettent pas de soumettre d'hypothèse ni d'analyser trop en profondeur cette situation. . Et honnêtement c'est s'en doute mieux ainsi...

Ce qui est désolant par contre, c'est que plusieurs quartiers Montréalais réussissent à mettre en place des projets de réaménagements qui offrent à la population un accès privilégié et améliorer aux berges, celles du Fleuve St-Laurent et celles de la rivière des Prairies. Pas seulement à Montréal d'ailleurs, c'est répandu et important pour plusieurs municipalités..

De cette réfection du mur de soutènement, la population gagnera en sécurité. Il restera aussi une compensation financière de 1.2 millions. Ce montant sera investi dans un projet consensuel décidé par un processus guidé par l'arrondissement. L'acceptabilité sociale d'une promenade à accès universelle, qui aurait permis à toute la population d'en profiter, n'a semble-t-il pas été suffisamment démontrée. Les opposant.es, ceux qui bénéficient des lieux actuellement, auront été entendus par la société d'État. Les élu.es auront quant à eux été remplacés par de nouveaux élu.es, et de nouvelles promesses viendront prendre la place des précédentes.

Pour ce qui est de la participation citoyenne, c'est de plus en plus difficile de mobiliser les gens autour d'enjeux sociaux et de les faire s'impliquer dans des causes pour changer les choses. Les gens sont souvent désabusés du système et se mettre en action pour améliorer les choses devient facultatif.

J'ai la chance de côtoyer un comité citoyen composé d'humains d'exception.

Qui ne comptent pas leur temps et qui croient en la valeur de ce projet, aux bienfaits d'une promenade en continu sur le bord de l'eau, pour les résident.es des blocs appartements sur Henri-Bourassa, pas seulement pour les résident.es sur Gouin. Des gens qui aiment cette rivière, la canopée et le secteur historique dans lequel ce projet s'insère. C'est leurs efforts et leur détermination que je voulais mettre de l'avant. Des efforts pour le bien commun et qui méritent d'être soulignés.

Je trouve opportun de mettre à l'honneur le travail, l'énergie et l'espoir investi par ce groupe de citoyens et j'utilise donc mon temps de parole au BAPE aujourd'hui pour le faire et les remercier pour l'énergie qu'ils ont investi et d'avoir cru assez fort en ce projet de Promenade à accès universel pour être tous ici encore aujourd'hui à espérer et vouloir plus pour la communauté.

Merci à vous.

Et merci à nos fidèles collaborateurs, vous êtes précieux et vous participez à l'avenir.